



**EURO
BENGALE**

USINE ET DEPOT
08390 SAUVILLE
Tél 03.24.30.62.61

Notice utilisateur

Fontaine/ jet/ cascade / volcan / feu de bengale de catégorie T1 & T2

Version octobre 2024

Conservez-le

Page : 1/2

AVERTISSEMENTS PREALABLES

MODE D'EMPLOI A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT.

Reportez-vous à votre manuel de formation d'artificiers C4/T2 en cas de doute.

Toute autre utilisation, que celle préconisée présente de graves dangers (risque de brûlures et de lésions), et met-en cause votre responsabilité.

Utilisation de ces articles réservée aux personnes ayant des connaissances particulières.

Durant la mise en oeuvre des artifices, il est strictement interdit de fumer, de consommer de l'alcool et de faire appel à un mineur. Ne jamais utiliser d'outils pouvant, par leur utilisation, générer des chocs ou des étincelles (marteau, agrafeuse, pointes, etc ...).

Ne pas utiliser d'appareil radio de fréquence inférieure à 100 MHz.

REGLES DE MISE EN ŒUVRE POUR UN FONCTIONNEMENT SÛR

MATERIEL DE TIR

La mise en œuvre peut s'effectuer à l'aide d'un inflammateur compatible et pertinent (consulter les consignes du fabricant), préalablement monté ou à monter sur l'artifice. Il conviendra donc de se munir des moyens adéquats pour procéder à leur mise en œuvre : fil électrique, pile et éventuellement pupitre de tir.

Il est utile de prévoir comme matériel minimal nécessaire à la mise en œuvre et au tir de l'artifice :

- Piquets, équerres ou tout autre système pertinent de fixation solide des articles.
- Matériel de fixation : fil de fer...

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Se reporter à votre manuel de formation d'artificiers C4/T2. Choisir un emplacement bien dégagé afin de ne pas gêner la trajectoire aérienne des effets. S'assurer de l'absence de matières et vapeurs inflammables à proximité du lieu de tir ou d'installations classées (200 mètres minimum). Choisir cet emplacement en fonction des distances de sécurité Déterminées par l'utilisateur final à l'aide des données indiquées sur l'étiquette des produits, des éléments de l'environnement.

DISTANCE MINIMALE DE SECURITE

A déterminer par l'utilisateur final (personne ayant les connaissances particulières) avec les meilleures mesures de sécurité disponibles en fonction de l'effet, des caractéristiques de performances, des paramètres spécifiques et des conditions environnementales

DEBALLAGE - PRECAUTIONS PARTICULIERES

Vérifier l'état et l'intégrité des artifices (conduit d'allumage, corps de bombe, charge de propulsion). Si vous constatez des dommages irréparables, ne pas utiliser le produit, le remettre dans son emballage et le stocker dans un lieu sûr avant de le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses (ADR).

INSTALLATION (pour usage extérieur)

Il convient de protéger les artifices des intempéries, il faut isoler le sol si nécessaire.

Il est interdit d'utiliser les barrières de parking

La fontaine doit être posée sur un sol plat.

Elle doit être maintenue par des piquets fichés dans le sol et un cerclage métallique ou tout autre support stable.

Tenez compte des vents dominants, si besoin inclinez légèrement la fontaine de 5 ° dans la direction opposée au public.



**EURO
BENGALE**

USINE ET DEPOT
08390 SAUVILLE
Tél 03.24.30.62.61

Notice utilisateur

Fontaine/ jet/ cascade / volcan / feu de bengale de catégorie T1 & T2

Version octobre 2024

Conservez-le

Page : 2/2

ATTENTION : Une fois en place, ne jamais exposer une partie de son corps au-dessus de l'artifice.

INSTALLATION (pour usage intérieur)

L'utilisation doit être accompagnée de mesures de précaution. Exemple : blocage de l'accès à la zone dangereuse, interdiction de fumer, mise à disposition d'extincteurs, mise en place des dispositifs de premier secours...

Ne pas installer à proximité d'objets inflammables ou de personne, lors de l'utilisation en espace clos, tenir compte des effets sur les dispositifs anti-incendie. Déterminer les conditions d'utilisation correspondantes avec les éléments de l'environnement (hauteur de plafond, élément de décors à proximité...)

Respecter les instructions spécifiques à l'utilisation dans les lieux de rassemblement.

Ne procéder à la mise à feu de l'article que si la vue sur le lieu de mise à feu est dégagée et si les mesures de sécurité sont respectées.

MISE A FEU

L'allumage de l'artifice se fait manuellement ou à distance grâce à un inflammateur électrique. Reportez-vous à votre manuel de formation d'artificier.

Condition de stockage & de manutention :

Température de -10°C à +35°C

Humidité maximum : 75%HR

A manipuler avec précaution, ne pas faire chuter les articles, ne pas empiler les cartons sur une hauteur supérieur à 1,6 mètre.

TRAITEMENT DES RATES (conduite à tenir en cas de défaut d'allumage)

Non démarrage de l'artifice

Si après la mise à feu, l'artifice n'est pas parti Ne jamais tenter de le rallumer quel que soit le moyen envisagé. Ne jamais exposer son corps au-dessus du produit. Attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau. Mettre l'artifice dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et nous le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

INSPECTION DU SITE

Après le tir, inspecter le site pour vérifier qu'aucun élément pyrotechnique encore actif ne subsiste au sol. Dans l'affirmative, suivre les instructions ci-dessus développées.

RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT, NE LAISSEZ AUCUN DÉTRITUS SUR LE LIEU DE TIR.

TRAITEMENT DES DECHETS

Les déchets doivent être traités conformément aux réglementations nationales, attention les consignes peuvent varier localement.

En cas de doute contacter votre revendeur ou le fabriquant.